

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 26. Decembre 1845

Direction  
Des  
Beaux arts

Bureau  
Académie Royale  
de France à Rome  
Munis  
Approbation du  
Bordereau récapitulatif  
des dépenses de cet  
Etablissement du  
1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup> au 31  
3<sup>bre</sup> 1845

Monsieur le Directeur, j'ai reçu  
avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur  
de m'écrire le 28 7<sup>bre</sup> dernier, le bordereau  
et les pièces justificatives à l'appui, des  
dépenses de l'Académie de France à Rome  
du 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup> au 31 8<sup>bre</sup> 1845, s'élevant à  
20063<sup>fr</sup> 55<sup>c</sup> et constatant un excédant sur les  
recettes de 63<sup>fr</sup> 55<sup>c</sup>.

Il résulte des examens de ce compte  
quel excédant des dépenses ci dessus  
de 63 fr. 55<sup>c</sup> doit être réduit à  
62<sup>fr</sup> 55<sup>c</sup>.

En effet les dépenses d'après les pièces  
justificatives s'élèvent à 17437<sup>fr</sup> 85<sup>c</sup>  
L'excédant de dépenses  
constaté au bordereau précédent  
est de 2624<sup>fr</sup> 74<sup>c</sup>.

20062<sup>fr</sup> 55<sup>c</sup>

Je vous prie, Monsieur le Directeur  
de vouloir bien prendre note de cette  
rectification et d'y avoir égard lors  
des Etablissements du Bordereau de  
dépenses que vous aurez à m'adresser pour  
les mois de 9<sup>bre</sup> et de 10<sup>bre</sup> 1845.  
Agréez, Monsieur le

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome

284

Disceusol' amicaue de ma consideration  
Distinguee.

Le Ministre  
Secrétaire d'Etat del' judiciaire

Amiens